



Rue des Chanoines 17
Case postale
1701 FRIBOURG – FREIBURG, le 20 mai 2009

Aux destinataires
de la consultation

Tél 026 / 305 36 04
Fax 026 / 305 36 09

N/réf. PR/ca
U/Ref.

**Projet de règlement d'exécution de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire (ReLATEC)
Consultation externe**

Mesdames, Messieurs,

La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) met en consultation le projet cité en titre pour une période de trois mois, sur la base de l'avis paru dans la Feuille officielle n° 21 du 22 mai 2009. Ce projet consiste en une révision totale de l'actuel règlement d'exécution du 18 décembre 1984 (RELATEC), sur la base de la nouvelle loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions. Il introduit un certain nombre d'importantes nouveautés, plus particulièrement dans le domaine des constructions.

Les documents de la présente consultation, soit le projet de règlement et le rapport explicatif, sont consultables à l'adresse suivante:

http://admin.fr.ch/cha/fr/pub/consultations_en_cours.htm

Les personnes qui souhaitent une version imprimée des documents peuvent la demander au Service des constructions et de l'aménagement (SeCA).

Le Conseil d'Etat a fixé l'entrée en vigueur de la loi et de son règlement d'exécution au 1^{er} janvier 2010.

Je précise que la DAEC est en train d'établir des directives fixant le contenu minimum des demandes de permis; c'est la raison pour laquelle le contenu des articles 79 à 83 de l'actuel RELATEC ne figure pas dans le présent projet. Ces directives, qui auront un caractère obligatoire, seront diffusées et accessibles dès l'entrée en vigueur de la nouvelle législation cantonale en la matière.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir vos observations sur ce projet **jusqu'au 31 août 2009**. Je vous serais reconnaissant de transmettre également une copie électronique de votre courrier à l'adresse suivante: ramuzp@fr.ch.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Georges Godel
Conseiller d'Etat, Directeur